



REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION MANAGER DE PROGRAMMES INTERNATIONAUX – HUMANITAIRE ET DEVELOPPEMENT Titre 7 enregistré au RNCP

L'obtention du titre *Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement*, requiert :

- La validation des 4 blocs de compétences composant la certification.
- La validation d'une épreuve complémentaire transversale, consistant en la réalisation et la présentation d'un mémoire opérationnel et visant à consolider l'évaluation de la mobilisation coordonnée des compétences des différents blocs de la certification : *production écrite démontrant sa capacité individuelle à délimiter une étude ; en saisir les enjeux et dégager une problématique cohérente et pertinente ; structurer son raisonnement ; d'une part, recueillir, vérifier, sélectionner, hiérarchiser et traiter des informations ; identifier les facteurs de risque et proposer d'éventuelles solutions ; identifier les acteurs qui devront impérativement être pris en compte dans la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet de dimension internationale ; produire une analyse géopolitique structurée et adaptée à un public ciblé.*
- L'accomplissement d'une expérience professionnelle de 455 heures minimum en lien avec les compétences visées.

Candidat en situation de handicap :

Tout candidat en situation de handicap bénéficie d'une prise en charge et d'un accompagnement spécifique opérés par le référent handicap d'IRIS Sup'. En fonction de la nature du handicap, les dispositions requises pour garantir accessibilité, autonomie et équité de traitement dans l'accomplissement des épreuves certificatives sont identifiées en concertation entre le référent handicap et le responsable de la certification. Selon les situations, les aménagements envisageables peuvent porter sur :

- Le temps imparti pour la réalisation d'une épreuve certificative.
- La mise à disposition d'un matériel technique spécifique (ordinateur, fauteuil spécifique, autres besoins demandés par le candidat).
- L'adaptation de la modalité d'évaluation (critères et compétences évaluées), à la condition que celle-ci ne dénature pas l'attestation de compétences compte tenu des conditions d'exercice réelles du métier au regard du handicap concerné.

Plus généralement, les évaluateurs et membres de jury sont informés de tout candidat en situation de handicap et sensibilisés à la prévention de tout type de discrimination.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1 Elaboration de démarches stratégiques et programmatiques de projets de solidarité internationale 1.1 Conception d'une stratégie programmatique à construire et discuter avec les partenaires techniques et financiers.	C.1 Analyser les données relatives au système (facteurs et acteurs) concerné, en veillant à rassembler tous les éléments nécessaires pour appréhender l'ensemble des problématiques à traiter afin d'identifier les différentes options stratégiques programmatiques envisageables répondant aux normes de qualité et redevabilité internationales.	Les candidats doivent présenter les productions suivantes : Chaque candidat élabore une stratégie programmatique de projets de solidarité internationale, restituée par 2 livrables : 1/ <i>En relation avec C3, C5, C6</i> Dans le cadre d'une étude de cas réel ou fictif, production collective de plusieurs scénarios programmatiques incluant leurs analyse et évaluation respectives ainsi que des recommandations d'aide à la décision pour le choix de la stratégie du projet <i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i> Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle Travail collectif Production écrite 2/ <i>En relation avec les toutes les compétences du bloc</i>	1/ Qualité de la méthodologie – Analyse structurelle - Les variables-clés sont identifiées et clairement définies. - Des indicateurs de suivi sont définis pour chaque variable-clé. - L'analyse met en évidence la relation causale entre variables. - L'analyse présente une image réaliste du futur. - Les postulats sont clairement énoncés. Qualité de la méthodologie – Analyse morphologique - Les principaux acteurs, principales tendances, et les hypothèses sont analysés. - Les hypothèses sont réalistes par rapport au contexte et à la période retenue. - Les hypothèses sont mutuellement exclusives. - Les scénarios incluent une analyse de leur impact. - Le choix du scénario retenu est justifié et argumenté.
	C.2 Elaborer une architecture système, en identifiant l'ensemble des acteurs concernés, leurs enjeux, intérêts et inerties à prendre en compte, afin d'optimiser le positionnement de chaque partie prenante dans les options stratégiques potentielles.		
	C.3 Concevoir et tester les options stratégiques potentielles, en prenant en compte l'ensemble des données analysées et en anticipant les évolutions et changements possibles de l'écosystème d'un projet/programme, afin de sélectionner le meilleur scénario au regard des objectifs de son entité et des priorités des autres partenaires.		
	C.4 Finaliser et formaliser la stratégie programmatique retenue en veillant à s'assurer de sa robustesse et de sa cohérence au regard des priorités du cycle de programmation de l'ensemble des parties prenantes, afin de présenter et susciter l'adhésion des instances décisionnaires.		
1.2 Collaboration au choix d'une stratégie organisationnelle adaptée au contexte international complexe des programmes de solidarité internationale.	C.5 Collaborer à l'élaboration d'une stratégie organisationnelle, en tenant compte des enjeux des architectures complexes et transnationales afin de positionner au mieux son entité au niveau régional ou global.		

<p>1.3 Exercice d'une fonction de veille et d'analyse portant sur l'évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des besoins et droits des populations cibles et/ou ; - des positions des acteurs cibles ; - des dynamiques politiques. 	<p>C.6 Exercer une fonction de veille sur les besoins des populations cibles comme sur le jeu des acteurs clés et autres facteurs déterminants, en appréhendant les signaux faibles et en faisant preuve de capacités d'anticipation, afin d'ajuster les choix stratégiques en cas de changements contextuels et d'être force de proposition sur de nouveaux projets.</p>	<p>Dans le cadre d'une étude de cas réel ou fictif, production d'une note de révision d'une stratégie préalablement retenue</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle</p> <p>Travail individuel Production écrite</p>	<p style="text-align: right;">2/</p> <p>Qualité de l'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie finale est en cohérence avec l'enjeu initial du projet. - Le stratégie finale est pertinente et robuste par rapport au jeu des acteurs, au scénario du futur retenu et au mandat de l'organisation. - Des mesures de veille sont prévues et permettent une adaptation constante de la stratégie. - La note est argumentée. <p>Qualité du narratif</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif de l'analyse est bien défini. - La méthodologie est clairement exposée. - Les informations-clés sont mises en exergue. - La structure de l'analyse est logique.
<p>A.2 Identification des composantes du programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation du contexte d'intervention et des populations bénéficiaires concernées ; - planification d'études complémentaires pour s'assurer de la viabilité sur le terrain d'intervention ; - repérage des parties prenantes, en particulier en intégrant les demandes et les besoins d'accompagnement et d'encadrement des acteurs locaux aux différentes phases du projet de solidarité internationale ; 	<p>C.1 Évaluer le contexte d'intervention et les populations concernées, (études d'opportunité et de faisabilité), afin de déterminer le niveau de complexité de la mission et les options permettant de traiter les sujets de l'inégalité de genre, de l'environnement et de l'accompagnement des acteurs locaux.</p> <p>C.2 Identifier l'ensemble des parties prenantes et plus spécifiquement les acteurs locaux, afin de prendre en compte leurs capacités ou besoins, positionnement et interrelations dans la conception du projet.</p> <p>C.3 Elaborer la logique d'intervention, en vérifiant sa cohérence avec la stratégie organisationnelle de son entité, afin de garantir une approche systémique performante.</p>	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Chaque candidat produit deux livrables réalisés collectivement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>La mise en situation consiste en l'élaboration d'un projet de solidarité internationale en réponse au besoin fictif ou réel d'un acteur du secteur.</p> <p>Les livrables sont présentés au commanditaire, dans des conditions comparables à un projet réel ; chaque candidat intervient dans la présentation et est questionné personnellement afin de permettre l'évaluation</p>	<p style="text-align: right;">1/</p> <p>Pertinence de la logique d'intervention du projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - La logique d'intervention retenue est adaptée à l'enjeu du projet et en cohérence avec l'analyse des besoins réalisée. - La faisabilité du projet sur le plan technique, humain, stratégique et organisationnel est démontrée. - La logique d'intervention s'appuie sur l'analyse du contexte, tient compte du mandat de la structure, ainsi que de l'identification de l'enjeu sociétal/ politique associé. - La question de l'appropriation du projet par les parties prenantes concernées (bénéficiaires, autorités locales, décideurs politiques, alliés...) est prise en compte. - Les résultats de l'analyse des parties prenantes (bénéficiaires, autorités locales,

<ul style="list-style-type: none"> - identification des enjeux du projet/programme de solidarité internationale ; - élaboration d'une logique d'intervention intégrant à la fois obligation de résultats et prise en compte d'enjeux transversaux, en particulier liés au genre, à l'environnement et à l'intégration des acteurs locaux. 		<p>individuelle de sa contribution et de ses compétences.</p> <p style="text-align: center;">1/ <i>En relation avec les compétences C.1 à C.7</i> Elaboration de la logique d'intervention du projet de solidarité internationale</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p>	<p>décideurs politiques, alliés...) sont intégrés de façon adéquate.</p>
<p>A.3 Conception du programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des experts à solliciter et des informations complémentaires à collecter ; - définition des priorités d'actions, des moyens à allouer et du calendrier ; - conception des dimensions tactiques et opérationnelles du programme/projet de solidarité internationale ; - définition des approches favorisant l'inclusion de partenaires locaux dans l'élaboration du programme ou projet de solidarité internationale ; - formalisation du document projet/programme à présenter à sa hiérarchie et aux bailleurs. 	<p>C.4 Sélectionner les experts à consulter et les informations complémentaires à collecter, en utilisant les méthodes de planification comme le cadre logique, afin d'analyser en profondeur l'ensemble des paramètres à prendre en compte pour formaliser le projet.</p> <p>C.5 Décider des priorités d'actions et moyens à allouer, en tenant compte des disponibilités, des conditions d'accessibilité, du niveau de sécurité et en utilisant des méthodes comme le Diagramme de Gantt, afin d'établir le planning adéquat au regard de l'importance des missions à effectuer.</p> <p>C.6 Concevoir et structurer les dimensions tactiques et opérationnelles (missions des équipes, logistique et actions à conduire), en définissant et détaillant les étapes de l'intégration, de l'accompagnement et de l'autonomisation des partenaires locaux, afin de déterminer / présenter les options pertinentes pour garantir la performance des projets/programmes.</p> <p>C.7 Formaliser et présenter les documents projets/programmes aux parties prenantes, en argumentant les choix et les analyses effectués et en s'appuyant sur des documents supports de qualité, afin d'obtenir leur implication dans la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle</p> <p>Travail collectif Présentation écrite et présentation orale devant un jury externe</p> <p>Chaque candidat est questionné par le jury individuellement.</p> <p style="text-align: center;">2/ <i>En relation avec les compétences C.4 à C.16</i> Elaboration de la proposition technique et financière du projet de solidarité internationale.</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle</p> <p>Travail collectif</p>	<p style="text-align: center;">2/</p> <p>Qualité globale du cadre logique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La structuration et la hiérarchie des différents niveaux du projet (objectifs, résultats, activités) sont cohérentes et leur formulation est adéquate. - Les indicateurs du projet sont spécifiques, mesurables, atteignables à un coût acceptable, réaliste, temporellement définis (« SMART ») et intègrent les dimensions d'inclusion, d'égalité femmes-hommes et de développement durable. - Les hypothèses et risques (y compris mesures de mitigation) sont identifiés et analysés. - La méthode d'élaboration du cadre logique est appliquée avec rigueur. <p>Qualité globale et formelle de la documentation et de sa restitution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le document est complet au niveau du contenu attendu et sa structuration est claire et cohérente. - La forme et le fond du document sont alignés avec les exigences du bailleur de fonds identifié. - Le plan d'action déclinant la mise en œuvre du projet est logique et cohérent. - La mise en œuvre des actions est planifiée.

<p>A.4 Elaboration des modes de financement et gestion budgétaire du programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'une approche de co-financement intégrant plusieurs bailleurs ; - rédaction d'une proposition technique et financière du programme/projet de solidarité internationale ; - présentation du projet/programme de solidarité internationale devant des bailleurs de fonds ; - pilotage budgétaire du projet/programme de solidarité internationale et le <i>reporting</i> auprès des bailleurs de fonds. 	<p>C.8 Identifier les bailleurs de fonds potentiels, en analysant leurs spécificités et leurs agendas, afin de sélectionner ceux à solliciter au regard du projet/programme de solidarité internationale à mener.</p> <p>C.9 Construire une approche du système de financement, en utilisant le cadre logique et le chronogramme, afin de disposer du budget adapté au programme/projet à conduire, notamment dans le cadre d'un co-financement complexe en vérifiant la pertinence du montage effectué.</p> <p>C.10 Elaborer la proposition de financement du projet/programme de solidarité internationale, en mettant en avant les procédures de maîtrise des risques mises en place, afin de rassembler les fonds nécessaires à la mission.</p> <p>C.11 Mettre la proposition de financement en conformité avec les bailleurs de fonds identifiés (en particulier sur les notions de genre, impact environnemental et changement climatique ainsi que les autres supports demandés), la présenter aux bailleurs de fonds en tenant compte de leur agenda et priorités, en mettant en avant les procédures de maîtrise des risques mises en place, dans l'objectif d'obtenir leur soutien.</p> <p>C.12 Organiser le suivi budgétaire et le <i>reporting</i> auprès des financeurs, en vérifiant la consommation du budget, en relation avec l'atteinte des objectifs fixés, comme le respect des procédures et engagements, afin de veiller à l'utilisation optimale des fonds récoltés et anticiper les éventuels besoins de financement complémentaires.</p>	<p>Présentation écrite et présentation orale devant un jury externe Chaque candidat est questionné par le jury individuellement.</p>	<p>Qualité globale de la proposition financière du programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources financières du projet sont identifiées. - Le budget est pertinent et cohérent avec le projet/programme et sa faisabilité (adéquation des moyens). - Le budget est, dans la forme et dans le fond, conforme aux exigences du bailleur de fonds identifié. - L'adéquation de la structure de financement prévue au projet/programme (pertinence du plan de financement) est démontrée. - Des modalités de pilotage et de <i>reporting</i> budgétaire sont prévues pour compléter le suivi de la mise en œuvre du projet/programme et pour permettre la maîtrise et la justification de l'utilisation des fonds. <p>Qualité de l'organisation du programme/projet de solidarité internationale et de son système de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes phases et étapes du programme/projet sont découpées et ordonnées de façon rationnelle et logiques.
<p>A.5 Mise en œuvre et suivi de programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage des actions du programme/projet de solidarité internationale ; 	<p>C.13 Concevoir un système de pilotage de programme/projet, en intégrant dans la méthode du cadre logique et du chronogramme les principaux points de validation à effectuer et leur fréquence, afin de garantir le bon avancement du programme/projet à chaque étape et dans chacune de ces dimensions.</p>		

<ul style="list-style-type: none"> - animation de réunions pour suivre les étapes et résultats du programme/projet de solidarité internationale ; - élaboration de scénarios et de nouvelles solutions face aux problèmes rencontrés sur le terrain ; - évaluation de l'avancement du projet et des objectifs atteints auprès des populations bénéficiaires. 	<p>C.14 Anticiper les problèmes pouvant survenir, en se concertant et en collaborant avec les équipes et les populations concernées et en s'appuyant sur les méthodes du cadre logique et du chronogramme, afin d'apporter les ajustements pour adapter la mise en œuvre au contexte du terrain et à ses évolutions.</p> <p>C.15 Organiser et animer les réunions projets, en veillant à la bonne communication auprès des équipes des contenus et informations à transmettre et faire remonter, afin d'analyser les problèmes pouvant survenir et favoriser la mobilisation/implication de tous pour trouver les nouveaux scénarios et nouvelles solutions à mettre en place.</p> <p>C.16 Evaluer l'état d'avancement du projet et les objectifs atteints, en prenant en compte la planification et les indicateurs initialement fixés, afin de vérifier l'efficacité et l'efficacé des actions réalisées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs et résultats du programme/projet sont déclinés en critères de réussite qualitatifs et quantitatifs et traduits sous forme d'indicateurs permettant leur mesure. - Les indicateurs élaborés tiennent compte des éventuelles normes de qualité et de redevabilité, notamment en matière de développement durable, de genre et d'inclusion. - Le système de pilotage et ses outils associés prévus permettent de rendre compte de façon factuelle et objective de l'avancement du projet et de ses résultats auprès de ses partenaires, notamment financiers, et l'anticipation de tout problème ou inefficacité, en vue de leur traitement.
<p>A.6 Management des équipes en lien avec le programme/projet de solidarité internationale</p> <p>6.1 Analyse, évaluation et définition des besoins en ressources humaines et compétences du programme/projet de solidarité internationale.</p>	<p>C.1 Analyser l'environnement humain et les besoins en ressources humaines du programme/projet de solidarité internationale, en prenant en compte le mandat de l'organisation, sa culture et le contexte d'intervention, ainsi que toutes les évolutions de ces éléments afin d'identifier et de qualifier les compétences et profils à mobiliser tout au long du projet dans un souci d'adaptation permanente propre au secteur.</p> <p>C.2 Définir l'équipe à impliquer sur le programme/projet de solidarité internationale, en établissant son organigramme et ses différentes fiches de poste, afin de disposer d'un collectif satisfaisant les besoins organisationnels, fonctionnels, techniques et culturels générés par son contexte et ses objectifs.</p>	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Chaque candidat produit deux livrables :</p> <p style="text-align: center;">1/ <i>En relation avec toutes les compétences</i></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas réel ou fictif, une planification et organisation stratégique en ressources humaines ayant pour contexte un programme/projet de solidarité internationale.</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p>	<p style="text-align: center;">1/</p> <p>Qualité de l'analyse du contexte du programme/projet de solidarité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes et limites imposées par le mandat spécifiant les conditions d'intervention sont identifiées et leurs incidences dans les choix à opérer évaluées. - Le cadre contextuel d'intervention (phase de croissance ou de fermeture, contexte d'urgence ou de crise chronique...) est pris en compte et les choix opérés sont justifiés. Les changements sont pris en compte dans la façon d'analyser les besoins et d'organiser les équipes. <p>Justesse de l'identification et de l'évaluation des compétences nécessaires à la réalisation du programme/projet de solidarité internationale</p>

<p>6.2 Constitution de l'équipe du programme/projet de solidarité internationale.</p>	<p>C.3 Collaborer, avec le service RH, au processus de recrutement des professionnels à impliquer, en vérifiant l'adéquation des candidats au contexte d'intervention spécifique, afin de constituer une équipe performante et répondant aux besoins du projet/programme de solidarité internationale.</p>	<p>Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle Travail individuel Production écrite</p>	<p>- Les besoins en compétences du programme/projet sont identifiées et qualifiées avec exhaustivité et précision.</p> <p>Pertinence de l'équipe constituée</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taille de l'équipe est correctement dimensionnée et propose un équilibre rationnel entre satisfaction des besoins en compétences et ressources disponibles. - Les différentes missions, périmètres d'intervention et de responsabilité des membres de l'équipe sont spécifiés dans des fiches de poste incluant activités, compétences, conditions contractuelles et temporalité. - L'organigramme de l'équipe propose une vision claire et rationnelle du positionnement des individus au sein du collectif de travail et de leurs interrelations. -L'ingénierie des ressources humaines répond aux évolutions du contexte.
<p>6.3 Mise en œuvre adaptée des règles d'intégration et de gestion responsable des emplois nécessaires à la réalisation du programme/projet de solidarité internationale dans le respect de la politique RH de l'organisation.</p>	<p>C.4 Organiser l'accueil et l'accompagnement des professionnels impliqués dans le programme/projet de solidarité internationale dans une perspective inclusive, en prenant en compte les besoins spécifiques des collaborateurs, et notamment celles et ceux en situation de handicap.</p> <p>C.5 Superviser la gestion et l'application des dimensions contractuelles de l'engagement des professionnels impliqués dans le programme/projet de solidarité internationale afin de garantir l'application de réponses structurelles favorisant un cadre d'emploi éthique et responsable contribuant à la protection des membres de l'équipe et l'optimisation de l'impact opérationnel du programme/projet.</p>	<p style="text-align: center;">2/ <i>En relation avec les compétences C.6, C.7</i> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive, production d'une note d'analyse de</p>	<p>Qualité et conformité règlementaire/normative des conditions d'accueil et d'emploi des membres de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de travail des membres de l'équipe sont inclusives et respectent les engagements éthiques et RSE de l'organisation (prévention des risques et vulnérabilités, notamment).
<p>6.4 Coordination et animation des équipes du programme/projet de solidarité internationale.</p>	<p>C.6 Etablir les outils et méthodes de travail, de coordination et d'animation de l'équipe du programme/projet de solidarité internationale, en définissant sa posture managériale (style de management, légitimité) et en mettant en place les règles de fonctionnement (organisation, prise de</p>	<p style="text-align: center;">2/ <i>En relation avec les compétences C.6, C.7</i> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive, production d'une note d'analyse de</p>	<p>Pertinence de l'analyse et de l'évaluation rétrospective des techniques de management mises en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les avantages et limites de la posture managériale mise en œuvre et son adaptation au contexte, aux valeurs de l'organisation et

	<p>décision, animation, suivi), afin d'optimiser l'œuvre commune du collectif.</p>	<p>pratique sur une expérience de management et d'animation d'équipe dans le cadre d'un projet de solidarité international réalisé.</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle simulée fondée sur une étude de cas fictive ou réelle</p> <p>Travail individuel Production écrite</p>	<p>aux spécificités et besoins des membres de l'équipe sont identifiés et qualifiés avec réalisme et mesure, dans un souci d'objectivité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les voies de progrès et d'amélioration du positionnement managérial mis en œuvre sont identifiées et justifiées. -Le rôle dans l'équipe et son évolution, ainsi que les difficultés et bénéfices produits sont analysés et des marges de progression sont identifiées. <p>Qualité de l'analyse du traitement et de la résolution de situations problématiques et/ou des facteurs de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'origine des situations rencontrées (conflit, épuisement, marqueurs d'érosion au sein de l'équipe ou facteurs de réussite) est identifiée et différentes hypothèses sur leurs causes génératrices posées. - Les modalités de traitement des situations rencontrées sont exposées. - Des solutions ou dispositions permettant l'anticipation des situations rencontrées et/ou leur résolution sont proposées pour l'avenir.
<p>A.7 Conception et gestion des partenariats du programme/projet de solidarité internationale</p> <p>7.1 Identification, sélection des partenaires du programme/projet de solidarité internationale et définition de leurs attentes, intérêts et capacités respectifs y compris, le cas échéant, le renforcement de leurs capacités.</p>	<p>C.1 Organiser des rencontres et une concertation avec les partenaires potentiels d'un programme/projet de solidarité internationale afin de déterminer les attentes et contours du partenariat.</p> <p>C.2 Définir le socle sous-tendant la relation entre les partenaires du programme/projet de solidarité internationale en prenant en compte les besoins de renforcement de capacités, le cas échéant, afin d'inscrire ses relations partenariales et les collaborations dans une vision stratégique globale de long terme.</p>	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Chaque candidat produit deux livrables :</p> <p>1/ <i>En relation avec les compétences C.1 & C.2</i></p> <p>Note argumentée sur l'élaboration de démarches partenariales dans le cadre</p>	<p>1/</p> <p>Qualité de l'identification et de l'analyse des partenaires potentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage des acteurs institutionnels et issus de la société civile, locaux et/ ou internationaux pouvant être impliqués dans le programme/projet de solidarité internationale est complet. -Le choix des partenaires à impliquer sur le projet/programme est justifié. -Les intérêts, attentes et la nature de l'implication des différentes parties prenantes au projet/programme sont explicités.

<p>7.2 Elaboration du cadrage du partenariat et des documents définissant la relation partenariale et le fonctionnement du partenariat du programme/projet de solidarité internationale.</p>	<p>C.3 Superviser la formalisation de l'encadrement des relations partenariales du programme/projet de solidarité internationale, en s'assurant du respect des conditions négociées avec les partenaires quant à leur intervention, pour assurer l'atteinte des objectifs et la réalisation des résultats.</p> <p>C.4 Assurer la conformité du cadre de partenariat avec les conditions applicables au programme/projet de solidarité internationale d'ordre légal ou réglementaire y compris celles découlant des financements obtenus, afin de sécuriser l'implication des différentes parties prenantes.</p>	<p>d'un programme/projet de solidarité internationale</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle fondée sur une étude de cas fictive ou réelle Travail individuel Production écrite</p>	<p>2/</p> <p>Pertinence et exhaustivité des éléments composant le cadre partenarial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes composantes du cadre partenarial sont bien identifiées et conformes aux éléments réglementaires, contractuels et/ou conventionnels résultant des obligations légales et des financements obtenus. - Ces différentes composantes garantissent la sécurisation des opérations, et une mise en œuvre des activités la plus optimale et efficace possible. - Ces différentes composantes garantissent/ contribuent à une communication respectueuse des identités et contraintes de chaque partenaire, et favorisent l'implication des partenaires et la collégialité de la prise de décision.
<p>7.3 Organisation des activités permettant de faire vivre la relation partenariale et d'assurer l'implication des partenaires tout au long du programme/projet de solidarité internationale.</p>	<p>C.5 Organiser le cadre de travail, de pilotage et les modalités de communication et d'échange entre les partenaires du programme/projet de solidarité internationale, afin d'assurer la complémentarité et la cohérence de leurs actions.</p>	<p>2/</p> <p><i>En relation avec les compétences C.3 à C.5</i></p> <p>Note argumentée sur la mise en œuvre du partenariat dans le cadre d'un programme/projet de solidarité internationale</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle fondée sur une étude de cas fictive ou réelle Travail individuel Production écrite</p>	<p>Qualité et pertinence des éléments détaillés, composant le cadre partenarial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du cadre partenarial sont présentés clairement, enrichissent et contribuent à la qualité globale du cadre partenarial et répondent aux objectifs qui leur sont assignés. - Le cadre de travail, de pilotage et les modalités de communication entre les partenaires sont présentés et répondent à l'objectif d'cohérence et de complémentarité des actions de ces derniers.